



Montigny, le mercredi 18 janvier 2012

ADAL
Association Des Arcades du Lac
Boite Postale 40048
78184 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX

<http://perso.orange.fr/adal78/>

Chers adhérents,

LE SEJOUR de semaine du PRINTEMPS 2012, qui se déroulera les 7, 8 et 9 mai, nous fera faire une escale en terre normande à FORGES les EAUX.

Randonnées d'allures modérée ou soutenue au choix.

Séjour réservé aux adhérents

Le déplacement se fera en covoiturage. Pour une bonne répartition des frais et limiter ceux-ci, il est souhaitable que chaque voiture soit complète (4 personnes). Celui qui utilisera son véhicule sera dédommagé des frais de carburant et d'autoroute.

Le départ est prévu vers 6H30 le lundi 7 mai. Un petit-déjeuner vous attendra à l'arrivée, à Lyons la Forêt d'où partira la randonnée du premier jour.

Le retour se fera en fin d'après-midi le mercredi 9 mai.

Le **coût global** de ce séjour sera de l'ordre de **135€**: hébergement avec animations le soir, transport, repas, visites.

L'hébergement se fera au **VVF VILLAGE de FORGES les EAUX** (*linge de toilette fourni, lits faits à l'arrivée*) dans des logements de 2 à 3 personnes. Les déjeuners seront assurés par pique-niques fournis le mardi et le mercredi. Vous n'avez que votre pique-nique du lundi midi à apporter. Les petits déjeuners et dîners seront pris en commun.



Pour vous inscrire, vous devez compléter très attentivement le bulletin d'inscription joint et nous le retourner **exclusivement par courrier** accompagné du versement de l'acompte fixé à **80€ par participant (uniquement par chèque)** à l'ordre de l'ADAL. Il nous faut connaître très précisément si vous acceptez de véhiculer 2 ou 3 personnes.

Date limite de réponse : jeudi 8 mars 2012

(Cachet de la poste faisant foi)

- Le nombre de participants étant limité à **40 personnes**, un tirage au sort (procédure indiquée dans le règlement intérieur de l'ADAL), sera effectué parmi les inscrits.
- Les candidats à ce séjour sont conviés à ce **tirage au sort** qui aura lieu **le mardi 13 mars 2012 à 20 H au local de l'ADAL (École Erik Satie)** en présence de membres du Bureau.
- Vous serez contacté par mail ou téléphone, uniquement si vous êtes sur la liste d'attente et absent au tirage au sort.

Pour toute inscription au week-end ou séjour de semaine, les règles appliquées sont les suivantes

- Vous devez être adalien (donc à jour de votre cotisation et avoir fourni un certificat médical).
- **Si vous êtes sur liste d'attente et prenez d'autres engagements pour les dates du séjour, veuillez avertir la secrétaire Monique JOUBAUD (01.30.57.14.71).**
- **Votre inscription est considérée comme ferme et définitive sans avis contraire de votre part signifié au moins 2 semaines avant le départ.**
- Sauf cas grave (familial, santé), et sur présentation d'un justificatif, l'acompte reste acquis à l'association, suite à un désistement de votre part, survenant dans les 2 semaines précédant le départ.
- Les participants s'engagent à respecter l'hébergement prévu.
- Nos amis les chiens, ne sont pas admis.

Une réunion préparatoire au séjour aura lieu à 20H30, le mercredi 2 mai au local de l'ADAL.